



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE**

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le

ID : 078-217803808-20260213-20260203-CC

DELIBERATION N°2026-02-03
**Convention avec Orange pour l'enfouissement
boulevard des Fossés**

L'an deux mille vingt-six, le 9 février 2026 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 février 2026, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

PRESENTS :

M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, Mme BIGAY, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. COURTOT, M. CHOLET, Mme RIVIERE, M. COLLIN, Mme MANTRAND, Mme JANCEK, Mme URBAIN, M. LECOT, Mme RAULT, Mme MERVOYER, M. BOURGET, Mme HUARD, M. FALCHETTO, Mme GUERET-MAGNE, Mme DEMBRI-COHEN, M. ALIOUANE, Mme READ.

REPRESENTES :

M. SENNEUR représenté par Mme KARM
Mme GUERITEAU représenté par M. LEPRETRE

ABSENTS :

M GIBERT, M. LANGLOIS, Mme ALLIX, M. DEVERS

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	: 29	
Représentés	: 2	Formant la majorité des membres en exercice.
Votants	: 27	Mme MERVOYER Laurence est désignée secrétaire de séance
Présents	: 23	
Absents	: 4	

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.2224-35 du CGCT, son arrêté du 02 décembre 2008 et de l'article 28 de la loi du 17 décembre 2009

CONSIDERANT qu'il convient de signer la convention n°CNV-QSN-PG54-26-177345-Orange relative à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques de Orange sur la commune de Maule, boulevard des Fossés,

CONSIDERANT l'avis favorable rendu par la Commission Finances du 29 janvier 2026 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Hervé CAMARD,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le

ID : 078-217803808-20260213-20260203-CC

1/ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'enfouissement de communications électroniques de Orange sur la commune de Maule – Boulevard des Fossés.

Laurence MEROYER

Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Maire